

Exercice de terrain

Atelier pratique de mise en situation - des observateurs peuvent être présents dans le cadre des parcours de formation territorialisés

Tarif : Sur devis dans votre collectivité

Durée : 7h00

Public cible : Elus locaux, Agents territoriaux, Organismes publics ou privés prenant part à la planification des secours et de la sauvegarde au niveau des collectivités territoriales

Public cible : Avoir un PCS à jour et avoir réalisé un entraînement sur table au préalable.

Votre conseiller formation :

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73
mathias.lavole@irma-grenoble.com

La formation « Exercice de terrain » est une formation intégralement orientée sur la pratique. Les participants issus d'une seule et même commune seront mis en configuration de gestion de crise, aidés d'un PCS et devront se coordonner ensemble, en collectif, pour gérer la situation. Les actions terrains et relations avec les extérieurs (habitants, collectivités ou services divers) seront réellement jouées. Un débriefing ainsi qu'un retour d'expérience seront réalisés à la suite de cette formation. Cette formation répond à l'obligation pour certaines communes de réaliser des exercices de sécurité civile.

La formation proposée prend en compte et respecte les exigences de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ainsi que la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il est conseillé pour obtenir de meilleurs acquis d'avoir participé au préalable à la formation « Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS » et d'avoir déjà réalisé un entraînement sur table.

Programme :

- Briefing
- Mise en situation : Exercice
- Débriefing

Objectifs pédagogiques

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Voir le délai d'armement du Poste de Commandement Communal ;
- Avoir la capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.
- Tester la communication entre le PCC et les agents sur le terrain

Objectifs évalués

- Appréhender et tester le collectif de coordination au PCC

- S'appropriier les procédures et les documents du PCS
- Tester les procédures et l'organisation communale de crise
- Tester la mise en place du PCC (Poste de Commandement Communal)
- Tester les outils d'aide à la décision et les outils opérationnels du PCS
- Tester les modalités d'alerte et d'information de la population et des enjeux sensibles
- Tester la coordination terrain / PCC
- Tester les procédures du PCS sur le terrain
- S'exercer à la gestion de crise en interservices (SDIS, Gendarmerie, associations ...)

Les + de cette formation :

- Mise en situation réelle et utilisation du PCS de la commune ;
- Intervention de partenaires extérieurs (services de secours notamment) ;
- Tests des interfaces avec le terrain ;
- Débriefing à chaud associé.